

Lausanne et région

L'îlot de la Savonnerie va renaître tout plein de vie

Renens

Un quartier entier doit être reconstruit d'ici à 2022.

Activités publiques et vie associative y seront très présentes

Chloé Banerjee-Din

On y trouvait autrefois la fabrique de savon Louis Mayer, dont les publicités très vintage racontent désormais un bout d'histoire de Renens l'industrielle. Au fil des années, l'îlot de la Savonnerie est devenu ce drôle de no man's land que l'on trouve en plein centre-ville. Les bâtiments d'un vieux atelier mécanique s'y tiennent encore, tandis que des immeubles vétustes ont été démolis au prix d'âpres négociations entre la Commune et des groupes de squatters. L'automne passé, un jardin potager et des installations de fitness urbain ont été installés temporairement pour combler le vide.

Cette fois, c'est dit: d'ici à environ quatre ans, tout cela laissera la place à un nouveau quartier. Très attendue, la renaissance de l'îlot de la Savonnerie vient en effet de connaître son coup d'envoi avec, comme première étape, le lancement d'une démarche participative par la Commune, mardi lors d'une soirée publique.

Le syndic, Jean-François Clément, l'a rappelé d'entrée: «C'est un élément fort de cette législation.» La Ville est propriétaire de la plus grande partie du terrain depuis 1982. À l'époque, elle l'avait racheté aux PTT avec, déjà, le projet de le réaménager. «La crise est passée par là et cela ne s'est pas fait», a expliqué Tinetta Maystre, municipale en charge de l'Urbanisme.

Un peu plus de trente-cinq ans plus tard, la Commune remet l'ouvrage sur le métier en proposant de confier le développement du quartier à un ou plusieurs partenaires à qui elle octroiera un droit de superficie. Cela lui évitera de vider ses caisses, tout en lui permettant d'imposer un certain nombre de principes au futur investisseur et maître d'ouvrage.

Activités non lucratives

D'abord, la densité et la hauteur du quartier correspondront avec celles des alentours: trois cinquièmes du terrain seront construits, tandis



Des bâtiments démolis en 2016 ont été remplacés par des aménagements provisoires. PATRICK MARTIN

que le reste sera laissé aux espaces publics. Pas question non plus de construire une tour. Ensuite, sur environ 10 000 m² de surfaces que contiendront les futurs bâtiments, 85% seront dévolues au logement et 7,5% à des activités commerciales ou privées. Surtout, les 7,5% restants des espaces seront occupés par des activités non lucratives, qu'elles soient publiques ou associatives. De quoi s'agira-t-il?

C'est essentiellement sur ce point que la population doit donner son avis, ainsi que sur les futurs aménagements extérieurs. Dans une démarche coordonnée par le bureau d'architectes lausannois Tribu, elle pourra le faire à travers un sondage en ligne, à remplir jusqu'au 11 février, et des ateliers de travail organisés le 26 février.

Pour faire vivre le futur quar-

tier, le questionnaire liste plusieurs propositions, en particulier des locaux pour les associations, une bibliothèque-médiathèque, un lieu d'exposition ou encore une halte-garderie.

Occasion unique

«Vous avez une occasion unique de vous prononcer sur des surfaces qui n'auront pas besoin d'être rentables», a expliqué à l'assistante Laurent Guidetti, l'un des responsables du projet chez Tribu. C'est que la Commune a déjà sorti sa calculatrice pour avoir à déboursé le moins possible: «L'octroi d'un droit de superficie doit permettre de dégager l'argent nécessaire à financer des projets d'activités publiques sur 750 m²», a quant à lui expliqué le syndic, Jean-François Clément.

Suite à la démarche participative, qui se clôturera le 20 mars lors d'une soirée de présentation des résultats, la Municipalité triera et synthétisera les idées, qui seront intégrées au cahier des charges du concours d'architecture. La Commune se mettra alors en quête de partenaires prêts à respecter ce cadre imposé afin de développer le quartier. Sur ce point, toutes les options sont encore ouvertes: «Il s'agira sans doute d'une coopération», glisse toutefois Tinetta Maystre. «La Ville n'aura aucun mal à trouver des partenaires. Le moment est idéal, car il y a beaucoup d'argent à investir dans ce genre de projet», estime quant à lui Laurent Guidetti.

Démarche participative

Programme et questionnaire en ligne: www.renens.ch/savonnerie

Prilly planche aussi sur son centre-ville

● Quelques semaines avant celle de Renens, une autre démarche participative a fleuri dans l'Ouest lausannois. Prilly engage, elle aussi, une réflexion avec sa population pour redessiner une partie de son centre. Après de gros travaux achevés en 2011 sur l'administration communale, la Ville a attaqué le chantier de la place Collège Centre, tout en se préparant à l'arrivée de la ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Cossonay. En attendant, elle se penche sur

le sort du Pré-Bournoud, un terrain communal qui offre pour l'instant le spectacle d'une parcelle vide et couverte de gazon. Un questionnaire en ligne ouvert entre fin décembre et mi-janvier a recueilli les désirs de la population dans l'idée d'y installer des aménagements urbains qui rendront les lieux plus animés.

Les résultats du sondage sont consultables sur le site de la Ville. Ils montrent d'abord que si le centre de Prilly est perçu

comme pratique, on ne le considère ni beau ni convivial. Les participants se montrent en outre déçus à la fois de l'offre de loisirs, de l'offre culturelle, du manque de végétation et de la circulation.

Les résultats détaillés de la démarche participative seront présentés publiquement au printemps et un concours d'architecture est prévu dès l'automne. Le Pré-Bournoud devrait changer de visage d'ici à trois ou quatre ans.

Renens

Nouvelle date pour Kavanagh

Touché par une embolie pulmonaire en décembre dernier, l'humoriste Anthony Kavanagh avait annoncé le report de son spectacle prévu à la Salle de spectacles de Renens le 26 janvier. Une date de remplacement vient d'être annoncée. Il s'agit du dimanche 25 février, à 20 h. La Ville de Renens, qui organise l'événement dans le cadre de sa Saison de spectacles 2018, précise que tous les billets achetés pour la représentation annulée restent valables pour cette nouvelle date. Kavanagh jouera à guichets fermés son spectacle seul en scène *Show Man*, mélange d'humour, de musique et d'improvisation. **C.B.A.**

Lausanne veut limiter son contournement à 100 km/h

Nuisances

Comme sa voisine du Mont, la Ville s'adresse à l'Office fédéral des routes pour tenter d'obtenir un changement de la vitesse

Les automobilistes pourraient être appelés à lever le pied entre la Blécherette et Vennes. C'est en tout cas le souhait des autorités lausannoises. Elles ont fait savoir hier, via leur réponse à l'interpellation du Vert Valéry Beaud, qu'elles ont écrit à l'Office fédéral des routes «pour demander un abaissement de la vitesse de circulation à 100 km entre la Blécherette et Vennes». C'est en effet l'OFROU qui a le pouvoir d'apporter des modifications de ce type sur les autoroutes.

La Commune du Mont-sur-Lausanne s'était lancée dans la même démarche en fin d'année dernière. Elle disait relayer les plaintes de riverains incommodés par le bruit du trafic.

La Ville de Lausanne indique dans sa communication être «particulièrement soucieuse des pro-

blématiques liées au bruit et à la pollution de l'air». Dans la foulée de ce courrier, une séance est aussi prévue avec l'OFROU ces prochaines semaines où cette requête de baisse de la vitesse sera abordée.

Il n'est ainsi pas question que de nuisances sonores mais aussi environnementales. Celles-ci sont fondamentales pour motiver une demande telle que celle formulée par les deux communes touchées par ce contournement autoroutier. Et en la matière, le plan de mesures Opair, actuellement en consultation, est un élément qui atteste des valeurs à respecter. Le Canton est compétent sur cet aspect de la problématique et il a donc reçu une copie du courrier lausannois adressé à l'OFROU.

Lausanne signale d'ailleurs que si les valeurs limites ont généralement tendance à être de moins en moins souvent dépassées dans l'agglomération Lausanne-Morges, les centres de Lausanne et de Morges ainsi que l'échangeur de Crissier restent des secteurs de dépassement de ces valeurs. **C.I.M.**

«Il ne faut pas avoir peur de l'intelligence artificielle»

EPFL

L'école a accueilli la 2^e édition des Applied Machine Learning Days

On en parle de plus en plus et elle fascine autant qu'elle inquiète. L'intelligence artificielle n'est plus l'apanage de la science-fiction: du smartphone aux usines en passant par l'astronomie ou encore la médecine, elle est toujours plus présente au quotidien. À l'EPFL, où on travaille sur cette technologie depuis longtemps, vient de se tenir une conférence de quatre jours entièrement dédiée à la thématique. Et plus précisément au «Machine Learning», pour apprentissage automatique, du nom du champ de l'intelligence artificielle qui permet à une machine d'évoluer, d'apprendre et de prendre seule des décisions grâce à des algorithmes pointus qui traitent d'énormes bases de données.

Sur le campus, où il a réuni quelque 1700 personnes et les géants du secteur (Google, DeepMind, Microsoft, Facebook), le sujet est maîtrisé, il passionne. Mais on observe plus de retenue auprès du grand public, pas forcément au fait des «réseaux de neurones artificiels» ou des «algorithmes d'analyse discriminante», et effrayé, peut-être, que cette technologie ne nous remplace un jour. «Il ne faut pas avoir peur de l'intelligence artificielle, elle sera bénéfique pour tous dans tellement de domaines. Les possibilités sont infinies», lance Christopher Bishop, responsable du bureau de Microsoft Research à Cambridge. Entre autographes et demandes de selfies de la part d'étudiants, l'informaticien a droit à un accueil de rock star.

Sur scène peu avant lui, la professeure de universités de Bath et de Princeton, Joanna Bryson, se veut, elle aussi, rassurante: «Dans tous les domaines, l'intelligence artificielle permet de gagner du temps et produit des résultats plus efficaces, souvent même plus durables. L'intelligence artificielle n'est pas différente de l'écriture, ce n'est qu'un prolongement de l'homme, qui reste au cœur du processus.» Du côté de l'EPFL, les craintes

autour du sujet sont évidemment connues. Et, là encore, on se veut rassurant. «On présente souvent l'intelligence artificielle comme un danger, mais c'est méconnaître le sujet, conclut le professeur Marcel Salathé, à l'origine des Applied Machine Learning Days. Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit que d'une technologie, fût-elle extrêmement puissante. Il ne faut pas en avoir peur mais plutôt se demander de quelle manière on peut s'en servir, voir ce qu'elle peut nous apporter. C'est la raison d'être de la conférence et des nombreux ateliers qu'elle proposait. La technologie fait peur, comme toutes les autres qui l'ont précédée. Mais, au final, le savoir doit être plus important que la peur.»

Emmanuel Borloz

Le phénomène AlphaGo

Ce n'est qu'un exemple des prouesses de l'intelligence artificielle parmi tant d'autres, mais c'est l'un des plus impressionnants. En mars 2016, le programme AlphaGo, de la société DeepMind, filiale de Google, battait à plate couture Lee Sedol, considéré comme l'un des meilleurs joueurs au monde du jeu de go, un jeu traditionnel chinois. En guise d'entraînement, le logiciel avait ingéré des millions de parties entre joueurs confirmés, avant de jouer contre d'autres ordinateurs ainsi que lui-même. Pour saisir la prouesse de la programmation, il faut savoir qu'il existe plus de combinaisons possibles de pions au jeu de go que d'atomes dans l'univers. Mais il y a mieux: AlphaGo Zero. Version améliorée d'AlphaGo, ce nouveau logiciel, qui se suffit à lui-même, a battu la première version. Et ce grâce à un procédé qui donne le vertige. AlphaGo Zero n'a pas eu accès à une seule partie jouée. Ses concepteurs se sont contentés de lui apprendre les règles. Le logiciel s'est ensuite «contenté» de jouer des millions de parties contre des versions de lui-même. Pour schématiser, AlphaGo Zero a appris à apprendre. **E.BZ**

Incendie au Holy Cow! de Bel-Air

Lausanne

Le feu, qui s'est déclaré dans les cuisines, n'a pas fait de blessés. Le spécialiste du burger sera fermé une ou deux semaines

L'alerte a été donnée aux alentours de 8 h, jeudi matin. Le restaurant Holy Cow!, rue des Terreaux 10, à Lausanne, a pris feu. La source du sinistre est un frigo, dans les cuisines. Aucun blessé n'est à déplorer. «Le restaurant était fermé mais trois employés étaient présents, raconte Anne Frei, membre du conseil d'administration. Ils ont immédiatement alerté les pompiers, qui ont été très rapidement sur place. Nous les remercions.» L'interven-



L'établissement a subi des dégâts suite à l'incendie d'un frigo.

VANESSA CARDOSO

tion a nécessité la venue de 10 policiers et de 13 pompiers. La route a dû être fermée jusqu'à 9 h 30.

Le restaurant restera, lui, fermé «vraisemblablement durant une à deux semaines», indique Anne Frei. Elle précise que le

sinistre n'a «rien à voir» avec les travaux d'agrandissement effectués ces derniers temps. Ceux-ci sont terminés depuis quelques jours. À l'heure actuelle, difficile pour Holy Cow! d'estimer l'ampleur des dégâts. **C.I.M.**